



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

# VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT  
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions  
du Maire

**OBJET : CONVENTION (N°870) DE MISE A  
DISPOSITION DES SALLES BERLIOZ ET POLE  
DOCUMENTAIRE A L'ASSOCIATION  
«ORCHESTRE CONSUELO», A TITRE PAYANT**

**DÉCISION N° DM-23-204  
EN DATE DU 23 MAI 2023**

**VU** le Code général des collectivités territoriales ;

**VU** la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

**VU** l'arrêté municipal n°A-20-489 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Madame Annick Voisin, adjointe au maire ;

**VU** la demande de l'Association « Orchestre Consuelo » représentée par Madame Ines DJIA en qualité de Trésorière, dont le siège est situé Route de Brannay - Moulin de Paroy, 89100 Nailly, d'organiser des répétitions dans la salle Berlioz le 15 juin de 9h00 à 13h30, le 29 juin de 12h00 à 17h00, le 3 juillet de 9h00 à 17h00, le 8 juillet de 12h30 à 21h00 et les 11, 12 et 19 août 2023 de 9h00 à 17h00, ainsi qu'au Pôle documentaire, le 18 août 2023 de 9h00 à 17h00 ;

**CONSIDÉRANT** les missions pédagogiques et artistiques du Conservatoire.

## D É C I D E

**DE SIGNER** avec l'Association « Orchestre Consuelo » représentée par Madame Ines DJIA en qualité de Trésorière, dont le siège est situé Route de Brannay - Moulin de Paroy, 89100 Nailly, une convention de location de salles pour un montant de 995,75 € T.T.C (neuf-cent-quatre-vingt-quinze euros et soixante-quinze centimes), afin d'organiser des répétitions dans la salle Berlioz le 15 juin de 9h00 à 13h30, le 29 juin de 12h00 à 17h00, le 3 juillet de 9h00 à 17h00, le 8 juillet de 12h30 à 21h00 et les 11, 12 et 19 août 2023 de 9h00 à 17h00, ainsi qu'au Pôle documentaire, le 18 août 2023 de 9h00 à 17h00 ;

**D'INSCRIRE** cette recette au budget communal aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,  
L'Adjointe au maire chargée de la culture,

**Signé**

**Annick VOISIN**

Accusé Réception en Préfecture :  
094-219400801-20230523-lmc1H10782H1-AR  
Date de réception en Préfecture : 23/05/2023  
Date de Publication : 23/05/2023